



## ASSURANCES POUR LES MEMBRES

### ACCORD ENTRE T. ET SENNEST AG

sennest ag propose aux membres de t. une assurance collective pour l'indemnité journalière et sert d'intermédiaire entre autres dans le domaine des assurances accidents, responsabilité civile, transport et événement/manifestation.

Les membres de t. peuvent directement contacter l'équipe de sennest ag à l'adresse suivante:

sennest ag  
Hohlstrasse 489, 8048 Zürich  
Tél. 044 276 40 30  
[beratung@sennest.ch](mailto:beratung@sennest.ch)  
[www.sennest.ch](http://www.sennest.ch)

Toute demande de conseil téléphonique court ou d'entretien personnalisé d'une heure sur place est gratuite chez sennest ag. En accord avec elle, la compagnie de courtage en assurance facture des frais de conseil uniquement après en avoir préalablement informé ses clients.

sennest ag gèrera et contrôlera régulièrement le portefeuille d'assurance. Elle procédera par ailleurs à d'éventuelles adaptations qui s'avèreraient nécessaires en accord avec les membres de t. ayant souscrit aux assurances. sennest ag conseillera et assistera les membres de t. lors de la procédure de règlement d'un sinistre.

sennest ag s'engage à observer un secret absolu sur tous les faits et informations dont elle aurait eu connaissance dans le cadre ou en lien avec sa fonction de conseillère. sennest ag traitera de manière confidentielle toutes les données personnelles qui lui ont été confiées. sennest ag indiquera seulement à t. quels membres ont souscrit à des assurances par son intermédiaire. Aucune information détaillée ne sera échangée entre t. et elle.

Berne, 5 février 2019

Claudia Galli  
Co-Geschäftsleiterin t.

Tibor Sennhauser  
Geschäftsleiter sennest ag